

MUNICIPALITÉ DE SAINT-NOËL

AVIS PUBLIC

MODIFICATION DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2022

AVIS PUBLIC est par la présente donné que le conseil de la Municipalité de St-Noël a adopté, à sa séance ordinaire du 6 septembre 2022 une résolution visant à modifier la résolution 173-2021 adoptée le 6 décembre 2021 ;

QUE la résolution a pour objet de modifier le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2022 en raison des prochaines élections provinciales ;

QUE le calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2022 est modifié de la façon suivante :

- La séance ordinaire fixée au lundi 3 octobre 2022 est repoussée au mardi 4 octobre 2022.

DONNÉ À Saint-Noël, CE 8 SEPTEMBRE 2022

Manon Caron

Directrice générale secrétaire-trésorière